

# L'ASRL au regard des enjeux et des spécificités du fonctionnement du Loiret

Réunion de clôture des Assises de la Rivière Loiret 13 mai 2022

(Présentation complémentaire au bulletin de l'ASRL n°28 – mai 2022)



1

## Les points de convergence

- Fonctionnement en lien avec le système karstique particulièrement complexe
- Réalité du changement climatique
- Préservation du patrimoine culturel et naturel
- Principe d'une gestion optimisée des vannes
- Désenvasement naturel du Loiret, sauf en amont à la confluence avec le Dhuy
- Des projets concrets à réaliser :
  - Protection du site de la carrière Mauger sur la Loire à Jargeau
  - Préservation de la ressource en eau
  - Suppression de la grille du Parc Floral
  - Mise en œuvre d'une passe à poissons sur St Santin



2

1

## Oui aux bassins et non à toute réduction du lit de la rivière

- Les banquettes n'augmenteraient pas le niveau d'eau à l'étiage d'été
- Les apports de matériaux auraient des conséquences dommageables
- En cas de crue les banquettes augmenteraient le risque d'inondation en limitant la section de passage et la capacité d'expansion des bassins
- Assèchement : le Loiret est protégé par les grands barrages de Loire
- Protection non assurée de toutes les résurgences notamment sur les rives du Loiret au Parc Floral et sur le Bras des Montées
- Fragilisation des arbres en rive et de la biodiversité, des constructions établies sur des pieux en bois
- Remise en cause des différents usages: aviron, pêche...
- Clôture des Assises : fermer les sites Web et Facebook



## Stratégie à court terme

- Constat d'absence de données : il faut mettre en place des instruments de mesure de débit du Loiret au Pont Bouchet, et des mesures des hauteurs des niveaux d'eau des différents bassins.
- Extraction de bancs de sable gênant l'écoulement des sources du Parc Floral
- En parallèle du faucardage, mise en place d'une réflexion pour traiter la question complexe des herbes invasives à partir d'une approche globale de valorisation des déchets.
- Prise en compte de la réalité du risque d'inondation par le Dhuy :
  - La destruction des ouvrages du Dhuy favorise un flux rapide d'eau et de sédiments vers le Loiret. Le débit du Dhuy peut ainsi monter à plus de 20m<sup>3</sup>/s en 24h.
  - Mise en œuvre sur le Dhuy du ralentissement dynamique prônée par le ministère de l'écologie et du développement durable.

